

Écoles primaires Les Primevères-Jouvence Assemblée générale des parents

Séance ordinaire
Mercredi 7 septembre 2022 à 19h au gymnase de l'école Jouvence

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement et de la direction
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 15 septembre 2021
5. Informations générales sur l'école et la rentrée scolaire
6. Réalisations de l'année 2021-2022 et rapport annuel du conseil d'établissement
7. Rôle et responsabilités du conseil d'établissement et des comités
8. Adoption de la procédure d'élection
9. Élection des membres du conseil d'établissement
10. Élection du délégué et du substitut au comité de parents
11. Organisme de participation des parents (OPP)
12. Formation du comité de parents utilisateurs des services de garde
13. Questions de parents
14. Levée de l'assemblée

Après la levée de l'assemblée, les parents élus au conseil d'établissement sont invités à une courte rencontre pour fixer et préparer la prochaine séance du conseil.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement et du directeur

M^{me} Catherine Fournel ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux parents. Les membres de la direction souhaitent également la bienvenue aux parents.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire de l'assemblée

La présidente de l'assemblée, M^{me} Catherine Fournel, présente M^{me} Alexandra Therrien, directrice adjointe à l'école Les Primevères Jouvence, qui a été désignée à l'avance pour agir à titre de secrétaire de l'assemblée. Proposition faite par M^{me} Catherine Fournel et secondée par M^{me} Karine Meunier.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Nadine Poulin d'adopter l'ordre du jour, secondée par M^{me} Sonya Trudeau.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 15 septembre 2021

M^{me} Catherine Fournel présente le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 15 septembre 2021. M^{me} Andrée Jobidon propose l'adoption du procès-verbal et est secondée par M. Olivier Depinte.

5. Informations générales sur l'école et la rentrée scolaire

M. Maxim Pilote présente les détails sur la rentrée. Cet été, il n'y a pas eu de travaux majeurs contrairement aux autres années. Toutefois, des travaux devant l'école Jouvence sont en cours. L'objectif est de sécuriser les corridors scolaires. Il profite de l'occasion afin de rappeler l'importance de faire preuve de prudence lors de nos déplacements en voitures près de nos écoles.

Le camp de jour a eu lieu à l'école Les Primevères.

Quant à la rentrée scolaire, l'absence de mesures de contrôle en lien avec la COVID nous a permis de faire vivre un accueil chaleureux à nos élèves.

Il précise que les rencontres de parents du 14 septembre se dérouleront en présentiel. Afin de permettre aux parents ayant plusieurs enfants à l'école d'assister à plus d'une rencontre, elles se tiendront à 18h30 pour les 2^e et 3^e cycles et à 19h30 pour le 1^{er} cycle.

En ce qui concerne nos services de garde, M. Pilote mentionne que nous sommes toujours en grand manque de personnel, et ce, malgré les campagnes de recrutement et d'embauche.

Un parent profite de l'occasion pour souligner que la procédure de départ des élèves au service de garde à Primevères s'est grandement améliorée cette année.

À la suite d'une initiative de parents de l'école Les Primevères, un parent demande d'avoir des précisions quant à la possibilité de venir faire du bénévolat au service de garde. M Pilote invitent les parents volontaires à communiquer avec les techniciennes.

6. Réalisations de l'année 2021-2022 et rapport annuel du conseil d'établissement

M^{me} Catherine Fournel présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022. Le rapport annuel se trouvera sur le site Internet de l'école Les Primevères-Jouvence.

M. Maxim Pilote présente quelques réalisations de 2021-2022 :

- Programme d'aide individualisée
- Mesure de bien-être à l'école
- Taux de réussite pratiquement inchangés aux examens du Ministère malgré le contexte des dernières années

Pour cette année, M. Maxim Pilote précise qu'il faut s'attendre à une reprise des sorties éducatives et du sport, malgré une diminution de l'offre d'activités parascolaires en raison de la pénurie de personnel.

7. Rôle et responsabilités du conseil d'établissement et des comités

M. Maxim Pilote présente le rôle et les responsabilités du conseil d'établissement et des comités. Il précise également les modalités et la fréquence des rencontres.

Les membres du conseil disposent de deux pouvoirs :

- Adoption : Des modifications sont possibles séance tenante.
- Approbation : L'équipe-école présente une proposition et les membres du conseil peuvent alors l'approuver ou la refuser. Ils ne peuvent pas la modifier.

Il confirme que quatre postes au conseil d'établissement sont à combler (*un parent de Jouvence et trois parents de Les Primevères*) et que les mandats sont d'une durée de deux ans.

8. Adoption de la procédure d'élection

M. Maxim Pilote présente la procédure d'élection respectant le code Morin.

Élection du président d'élection

M. Maxim Pilote agira à titre de président d'élection. Proposition faite par M. Evans Lévesque, secondé par M^{me} Jacynthe Tassé.

Élection du secrétaire d'élection

M^{me} Alexandra Therrien agira à titre de secrétaire d'élection. Proposition faite par M^{me} Julie Drapeau, secondée par M^{me} Jacynthe Tassé.

9. Élection des membres du conseil d'établissement

M. Maxim Pilote explique qu'il y a un poste vacant pour représenter l'école Jouvence et trois postes pour représenter l'école Les Primevères, dont un qui est pour un mandat d'un an en raison d'une démission.

Au total, il y a huit propositions durant l'assemblée :

- M^{me} Catherine Fournel Jouvence
- M^{me} Audrey Lamontagne Les Primevères
- M^{me} Julie Drapeau Les Primevères
- M^{me} Joanie Maltais Les Primevères
- M^{me} Kathleen Samson Les Primevères
- M^{me} Rosine Kabindigiri Les Primevères
- M^{me} Julie Genest Gaumont Les Primevères
- M^{me} Émilie Lehoux Les Primevères

Les huit personnes proposées confirment qu'elles acceptent la mise en candidature, nous allons donc en élection pour les postes vacants à Primevères.

Après le dépouillement des votes, voici les membres élus :

Mandat de deux ans

M^{me} Audrey Lamontagne Les Primevères

M^{me} Rosine Kabindigiri Les Primevères

Mandat d'un an

M^{me} Julie Genest Gaumont Les Primevères

M^{me} Nadine Poulin propose la fin de la période d'élection, M^{me} Jacynthe Tassé appuie.

10. Élection du délégué et du substitut au comité de parents

M. Evans Lévesque propose que l'élection du représentant au comité de parents ait lieu lors de la première rencontre au conseil d'établissement. M^{me} Sonya Trudeau appuie la proposition.

11. Organisme de participation des parents (OPP)

M. Maxim Pilote explique ce qu'est l'OPP.

M^{me} Andrée Jobidon propose de déléguer ces pouvoirs aux membres du conseil d'établissement, secondée par M^{me} Karine Meunier.

12. Formation du comité de parents utilisateurs des services de garde

M^{me} Jacynthe Tassé demande s'il est possible que ce comité ait le mandat de réfléchir à des solutions pour contrer la pénurie de personnel en service de garde.

Il est proposé par M. Evans Lévesque de déléguer ces pouvoirs aux membres du conseil d'établissement, tout en laissant la possibilité de mettre sur pied un sous-comité au besoin. Il est secondé par Émilie Lehoux.

13. Questions de parents

M. Jean-Michel Bélanger demande s'il existe un organisme au sein de l'école Les Primevères afin de soutenir des projets dans l'école ou afin de répondre à certains besoins. M. Maxim Pilot précise qu'il n'y a pas d'organisme qui chapeaute l'aide apportée aux élèves de l'école. Toutefois, l'école peut parfois approcher certaines fondations afin de fournir aux élèves du matériel scolaire, des lunettes ou autre. Aussi, grâce à la mesure *Aide alimentaire*, nous pouvons fournir des repas aux enfants qui n'en ont pas.

M. Olivier Depinte demande s'il a déjà été proposé de tenir les périodes de supervision d'étude et de devoirs le matin au service de garde. En raison du manque de personnel et de la réalité en service de garde, la formule de fin de journée et celle qui a été retenue.

14. Levée de l'assemblée

Mme Catherine Fournel remercie les personnes présentes, demande aux nouveaux membres du conseil d'établissement de rester et annonce la levée de l'assemblée à 21h.

La levée de l'assemblée est proposée par M^{me} Nadine Poulin, secondée par M^{me} Jacynthe Tassé.